Image not found or type unknown

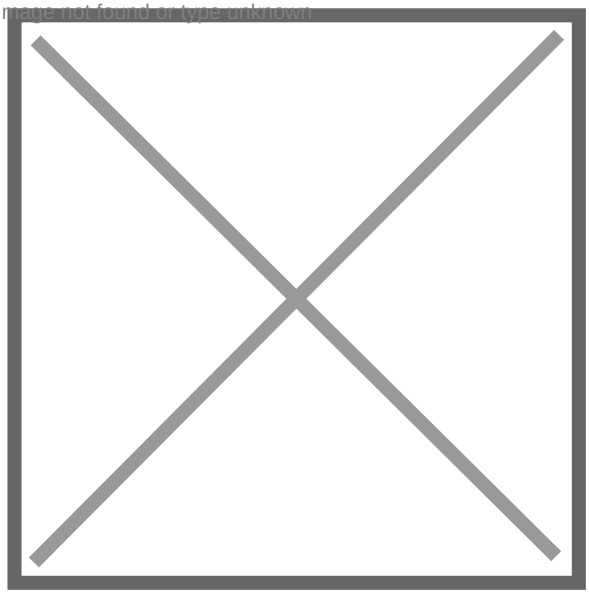

Allocation supplementaire cram

Par **salome70_old**, le **26/05/2007** à **18:21**

Bonjour,
mon beau pere est deceder depuis 2 ans 04042005,nous avons eu la surprise ce matin de recevoir une lettre de la cram en recomande me reclamant de lui regler dans un delai de 2 mois la somme de 1600 euros correspondant a des paiement effectues au titre de l'allocation complémentaire pour la période du 1er juin 1989 au 1er juin 1997.
ma belle mere est encore en vie mais na rien recus,nous sommes 7 enfants et nous avons tous recu ce courrier.

Merci de bien vouloir me renseigner car nous sommes perdus!!!!

Par **Jurigaby**, le **26/05/2007** à **19:16**

Bonjour.

Je crois que vouis feriez mieux de vous adresser directement à la Cram parce que là, je ne comprends strictement rien.

Cdt.

Par **salome70_old**, le **27/05/2007** à **10:58**

Bonjour

il est vrai que notre cas est un peu difficile a comprendre mais je vais essayer de détailler:
cette allocation complementaire est en fait un complement de retraite que mon beau pere a toucher pendant 8 ans car sa retraite initiale etait trop faible.Le paiement de cette allocation a cesser en 97 quand ma belle mere est arrivée a son tour en retraite.
Ne pouvant cumuler leurs retraites plus l'allocation complementaire elle a ete suprimer,depuis 1997 la "dette " cour et a aucun moment mes beaux parents nont ete avertit qu'il fallait rembourser,et maintenant que mon beau per est deceder ils reclament leurs du.
j'ai fait le maximum afin que vous puissiez y voir plus clair.

merci d'avance.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés